

La place de la construction syntaxique dans l'enseignement des expressions idiomatiques en classe de FLE

FLORINELA ȘERBĂNICĂ
Universitatea din Pitești, România

Résumé

Les expressions idiomatiques soulèvent de grandes difficultés en classe de FLE, bien que leur introduction dans l'enseignement soit recommandée dès le niveau le plus bas. À la différence des questions de grammaire, de vocabulaire non-idiomatique et de pragmatique, qui bénéficient d'instructions concrètes dans les documents de référence, les expressions idiomatiques reçoivent un traitement différent : aucune liste n'est proposée, aucun ordre d'introduction dans la classe non plus, l'enseignant bénéficiant de la sorte d'une liberté totale dans le choix de ces éléments et de leur approche didactique. Dans cette étude, nous nous interrogeons sur la place que la construction syntaxique occupe dans l'enseignement de ces unités, en examinant quelques ressources complémentaires que l'enseignant pourrait utiliser dans son travail (recueils d'exercices et sites internet), après avoir constaté, dans une étude antérieure, l'insuffisance des manuels utilisés dans l'enseignement secondaire en Roumanie.

Mots-clés : construction syntaxique, didactique, expression idiomatique.

Abstract

Idiomatic expressions represent a great difficulty when learning French, even though their introduction in teaching is recommended since the elementary level. Unlike grammar, non idiomatic vocabulary or pragmatics issues, which are accurately dealt with in reference documents, idiomatic expressions receive a different status: no list is suggested, no introduction order in class is mentioned; teachers have thus all liberty to choose the approach to teaching them. This paper focuses on the place that syntactic construction has in teaching idiomatic expressions by examining some additional resources which may be used by teachers in their work (exercise collections, Internet resources) after it has been demonstrated, in a previous paper, that in Romania there is a lack of appropriate books for studying French in the secondary education system.

Keywords: syntactic construction, didactics, idiomatic expressions.

1. Introduction

Notre intérêt pour la problématique des expressions idiomatiques rejoint une préoccupation actuelle des spécialistes du domaine, la question de la didactique de la phraséologie étant une question d'actualité, comme en témoignent parfaitement deux ouvrages récemment parus, l'un de Sulkowska (2013) et l'autre de González Rey (2014), respectivement : *De la phraséologie à la phraséodidactique. Études théoriques et pratiques* et *Outils et méthodes d'apprentissage en phraséodidactique*.

Les expressions idiomatiques sont relativement peu abordées en classe de FLE, elles soulèvent des difficultés aussi bien aux enseignants qu'aux apprenants de français. Étant persuadée du fait que la prise en considération de la construction syntaxique pourrait permettre à l'enseignant de français de développer une approche didactique efficace de ces expressions, nous examinons quelques ressources complémentaires aux manuels scolaires que l'enseignant pourrait utiliser dans son travail. Dans la première étape de cette étude, nous réunissons l'ensemble des paramètres syntaxiques qui définissent ces constructions. Dans un deuxième temps, nous examinons les instructions européennes concernant l'enseignement des expressions idiomatiques. Nous procédons ensuite à l'analyse de quelques recueils et sites internet d'apprentissage du français abordant ces expressions, en essayant de dégager la prise en considération des paramètres syntaxiques de cette classe de constructions dans la démarche didactique proposée. Nos conclusions portent sur le rôle que la construction syntaxique pourrait jouer non seulement dans les activités d'apprentissage en autonomie, de fixation et de vérification de connaissances, mais dès la conception et l'élaboration du matériel didactique par l'enseignant.

2. Expressions figées et expressions idiomatiques

Les expressions idiomatiques font partie d'une classe plus large de constructions qui allient deux propriétés principales : le figement syntaxique et la non-compositionnalité sémantique. Les constructions de ce type sont extrêmement diverses et vont depuis le niveau du regroupement de deux unités (les locutions, par exemple), jusqu'au niveau phrastique (les proverbes) et même transphrastique, telles les maximes, les citations, les poèmes ou les paroles des chansons, qui se caractérisent par une forte unité formelle.

Ces structures tellement diverses sont regroupées sous des termes généraux, tel que celui d'« expressions figées » (Gross, 1996) ou de « phraséologie » (González Rey, 2002). Après avoir évoqué la liste des soixante-huit appellations dressée par Martins-Baltar (1997 : 23-24), González Rey propose, à son tour, une liste de vingt

éléments (González Rey, 2002 : 52), qui peuvent être regroupés selon le paramètre auquel ils se rapportent :

- niveau syntaxique : la polylexicalité, le figement ou fixité, le défigement, désautomatisation ou délexicalisation, l'écart ou déviation, la moulabilité ou productibilité, la réductibilité ;
- niveau sémantique : l'idiomaticité, l'opacité, l'ambiguïté, l'arbitrarité, la motivation et la démotivation ;
- niveau énonciatif : la fréquence, l'institutionnalisation, la répétition, la reproduction, les différents registres ;
- niveau pragmatique : les éléments expressifs et les procédés productifs ;
- niveau de la référence : la figuralité, l'iconicité, la valeur métaphorique, la remétaphorisation.

Évidemment, toutes les classes de constructions figées ne possèdent pas ces propriétés au même degré et, à l'intérieur d'une même classe, les expressions qui la composent non plus. À des degrés variables, au cas par cas, ces propriétés sont néanmoins définitives de la classe des expressions figées.

En ce qui concerne les expressions idiomatiques, elles constituent une classe distincte d'expressions figées, qui possèdent, en plus des propriétés générales de la classe, un fort degré d'idiomaticité.

Par idiomaticité on comprend ce qui est propre à une langue donnée et qui reflète, de cette manière, une vision du monde propre à la langue en question et à ses usagers. Cette manière propre de voir les choses se réalise par des procédés indirects de description des situations, par le recours aux figures de style – métaphore, métonymie, synecdoque. De cette manière, très souvent, les mots qui renvoient à la situation décrite – objets et événements – ne se retrouvent même pas dans l'expression idiomatique. En parlant, par exemple, d'une forte pluie, on peut dire qu'il *pleut des cordes*. Le nom *cordes* ne renvoyant à aucun objet présent dans la situation décrite, il est évident que l'expression doit recevoir une lecture non littérale pour être correctement interprétée.

Cette rupture de la cohérence/cohésion textuelle fonctionne comme un indice linguistique de la présence dans un discours d'une expression idiomatique. D'autres facteurs linguistiques peuvent être l'existence dans l'expression d'un mot qui n'est pas utilisé ailleurs (hapax) ou d'une syntaxe désuète.

Corrélés avec l'opacité du sens, ces facteurs linguistiques permettent donc l'identification d'une expression idiomatique, mais les phénomènes peuvent être encore plus complexes. C'est le cas, par exemple, des expressions pour lesquelles la lecture littérale n'induit aucune contradiction logique (telle *les carottes sont cuites*) et

pour lesquelles on peut manquer d'informations sur l'existence éventuelle du référent attendu.

Les expressions idiomatiques se caractérisent donc par la non-compositionnalité de leur sens, leur vrai sens devant être déduit par des procédés déductifs, en s'appuyant sur le contexte de la situation. L'acception restreinte du terme d'idiomaticité correspond à une acception intralinguistique, alors que l'acception plus large, qui concerne l'existence d'une vision propre sur le monde, tient d'une acception interlinguistique.

Pour ce qui est des aspects quantitatifs, les expressions figées dans leur ensemble sont loin d'occuper une position marginale en français, comme d'ailleurs dans toute autre langue. Nous reprenons à ce sujet les conclusions formulées par Gross (1996 : 21-22), après avoir mené une étude sur les phrases figées à partir d'un lexique-grammaire de plus de 30 000 entrées stables et une comparaison avec un lexique-grammaire de près de 12 000 phrases libres :

- les phrases figées sont plus nombreuses que les phrases libres ;
- elles ne sont entièrement figées que dans certains cas. Même dans les cas les plus contraints, elles possèdent des degrés de liberté ;
- elles s'analysent pratiquement toutes de façon régulière du point de vue syntaxique ;
- les règles qu'elles subissent sont les mêmes que celles de la syntaxe des phrases libres, et cela, aussi bien pour leurs parties libres que pour leurs parties figées.

Les expressions figées et donc les expressions idiomatiques ne représentent pas du tout une partie négligeable de la langue, au contraire. Mieux encore, elles peuvent passer du statut d'unités « défectives » à celui d'unités « exemplaires » et permettre d'illustrer la grammaire-même de la langue. Cette conclusion est soutenue par Legallois (2014), dans le cadre d'une didactique qui donne une place centrale à la Grammaire de Construction. La nécessité de l'enseignement/apprentissage des expressions idiomatiques (et des expressions figées en général) n'est donc plus à démontrer.

Nous réunissons quelques arguments à ce sujet (dont quelques-uns formulés par Espinat (2013 : 15) dans son article sur les aspects didactiques de la compréhension et traduction d'idiomes) :

- les expressions idiomatiques sont fréquentes dans le discours et elles constituent la condition d'une compréhension de qualité en langue étrangère ;
- leur emploi par les étrangers permet à ceux-ci de rendre leur discours plus

nuancé, plus riche et plus pertinent et de réduire leur distance par rapport aux usagers natifs ;

– il est démontré que les éléments lexicaux d'une langue s'acquièrent plus facilement en contexte, cela pourrait très bien être le cas pour les expressions idiomatiques ;

– apprises telles quelles, les expressions idiomatiques fournissent une clé d'accès aux structures de la langue ;

– les expressions idiomatiques sont très souvent surprenantes par les écarts qu'elles montrent entre les perceptions/représentations des différentes sociétés, c'est pourquoi elles permettent des approches didactiques moins conventionnelles, agréables et faisant intervenir le ludique ;

– les expressions idiomatiques sont fortement liées à la fonction sociale de la langue, elles supposent la mise en rapport avec les facteurs socio-linguistiques de la communication ;

– en tant que trésor de la sagesse d'un peuple, elles permettent d'intégrer dans l'enseignement de la langue l'enseignement de la culture et de la civilisation.

Dans ce qui suit, nous examinons la place des expressions idiomatiques dans l'enseignement, en commençant par les prescriptions officielles européennes.

3. Les prescriptions officielles

Les passages renvoyant aux expressions idiomatiques sont nombreux dans le *CECRL*. Nous y avons repéré de nombreuses occurrences du terme *expression*, accompagné de nombreux déterminants (*expression abstraite, brève, courante, courte, de la sagesse populaire, élémentaire, familière, figée, fréquemment utilisée, idiomatique, quotidienne, peu courante, tout faite, très courante, trop idiomatique, simple, utilisée régulièrement*), ainsi que les termes : *collocation, dicton, formule, idiom, locution, tournure*, renvoyant à des unités correspondant à la définition des expressions idiomatiques.

Concernant les parties du *CECRL* dans lesquelles ces termes apparaissent, il s'agit principalement de trois types de paragraphes :

1. les descripteurs des niveaux ;
2. les types d'unités lexicales et syntaxiques ;
3. les niveaux de langues (aspects sociolinguistiques).

3.1. Les expressions figées dans les descripteurs des niveaux

Les expressions idiomatiques sont caractéristiques des niveaux C1 et C2. Dans

le cas des émissions de télévision et des films, l'apprenant de niveau C1 peut suivre « un film faisant largement usage de l'argot et d'expressions idiomatiques » (CECRL, 2001 : 59).

Concernant la compréhension de l'oral, l'apprenant de niveau C2 peut suivre « une conférence ou un exposé spécialisé employant de nombreuses formes relâchées, des régionalismes ou une terminologie non familière. » (p. 56) et, dans la caractérisation de l'interaction orale générale, il est décrit comme possédant « une bonne maîtrise d'expressions idiomatiques et de tournures courantes, avec une conscience du sens connotatif » (CECRL, 2001 : 61).

Dans la description des compétences sociolinguistiques, les niveaux C1 et C2 sont présentés de la manière suivante :

C1 : Peut reconnaître un large éventail d'expressions idiomatiques et dialectales et apprécier les changements de registres ; peut devoir toutefois confirmer tel ou tel détail, en particulier si l'accent n'est pas familier.

Peut suivre des films utilisant largement l'argot et des expressions idiomatiques.

Peut utiliser la langue avec efficacité et souplesse dans des relations sociales, y compris pour un usage affectif, allusif ou pour plaisanter.

C2 : Manifeste une bonne maîtrise des expressions idiomatiques et dialectales avec la conscience des niveaux connotatifs de sens. (CECRL, 2001 : 95)

Au niveau B, les expressions idiomatiques sont considérées plutôt comme des obstacles à la compréhension. Dans le cadre d'une discussion informelle, l'apprenant de niveau B1

Peut suivre l'essentiel de ce qui se dit autour de lui sur des thèmes généraux, à condition que les interlocuteurs évitent l'usage d'expressions trop idiomatiques et articulent clairement. (CECRL, 2001 : 63)

À son tour, dans le cas de l'apprenant de niveau B2, concernant la compréhension générale de l'oral, « Seul un très fort bruit de fond, une structure inadaptée du discours ou l'utilisation d'expressions idiomatiques peuvent influencer la capacité à comprendre » (CECRL, 2001 : 55).

3.2. Les types d'unités lexicales et syntaxiques

Dans le chapitre consacré aux compétences communicatives langagières, les expressions idiomatiques sont décrites par rapport à la compétence lexicale, l'une des composantes de la compétence linguistique. La compétence lexicale est la compétence à utiliser le vocabulaire d'une langue, qui se compose de deux types d'éléments : lexicaux et grammaticaux (p. 87). Les éléments lexicaux sont de deux types :

- des expressions toutes faites et les locutions figées,
- des mots isolés.

Les éléments de la première classe correspondent exactement à la classe des expressions idiomatiques. Par rapport à cette classification, il nous semble très intéressant que les expressions toutes faites et les locutions figées soient indiquées avant les mots isolés. Cet ordre étant de manière évidente plutôt non naturel ou en tout cas mathématiquement inversé, nous nous sommes demandé s'il ne pourrait pas rendre compte d'un ordre de nécessité (ou de normalité) dans l'enseignement/apprentissage de ces unités.

En effet, la précision faite dans le *CECRL* nous semble orienter vers l'idée que l'apprentissage de ces unités peut s'avérer plus facile que celui des mots isolés, parce que les constructions phraséologiques sont *apprises et utilisées comme des ensembles* et, au moins, elles ne présentent pas l'une des difficultés que soulèvent les mots isolés, qui est leur caractère polysémique. Évidemment, cette vision optimiste ne saurait s'appliquer à toutes les constructions phraséologiques, mais si on place ces unités sur une échelle de difficulté, celles qui se trouvent en bas de l'échelle présentent des avantages sûrs dans l'enseignement/apprentissage par rapport aux mots isolés.

3.3. Les niveaux de langues (aspects sociolinguistiques)

La compétence sociolinguistique est l'un des trois types de compétences communicatives langagières décrites dans le *CECRL* : compétences linguistiques, compétences sociolinguistiques, compétences pragmatiques.

La compétence sociolinguistique concerne justement la nature sociale de la langue, le rôle qu'elle est appelée à remplir dans la société. Cinq questions sont abordées dans la discussion de la compétence sociolinguistique : les marqueurs des relations sociales, les règles de politesse, les expressions de la sagesse populaire, les différences de registre et le dialecte et l'accent (*CECRL*, 2001 : 93), toutes relevant d'une façon ou d'une autre des expressions figées. Nous repérons dans cette question la reconnaissance d'un type particulier de savoirs que ces constructions transmettent, intimement liés au fonctionnement de la société et à une manière particulière d'envisager le monde. Ces aspects appuient l'idée que les expressions idiomatiques, par leur rôle de dépositaires de la vision et de l'esprit du peuple, doivent nécessairement être intégrées dans l'enseignement du français langue étrangère.

En revenant aux instructions du *CECRL*, il recommande explicitement l'utilisation du registre neutre jusqu'au niveau B1 et l'introduction bien contrôlée des autres niveaux de langue après ce niveau, dans le but d'éviter les malentendus et le ridicule. Premièrement, ce sont les activités de réception qui seront favorisées.

Quant à l'inventaire de constructions mêmes qui seront enseignées, ce sont les utilisateurs du *CECRL* qui doivent les sélectionner : auteurs de manuels ou enseignants mêmes.

En effet, dans une étude portant sur l'enseignement des expressions idiomatiques au niveau secondaire en Roumanie (Șerbănică, 2014), nous avons pu constater la présence (assez réduite néanmoins) de ces expressions dans les manuels aussi bien roumains que français, ainsi que la liberté totale des auteurs dans le choix des expressions à enseigner et dans leur traitement.

C'est pourquoi nous avons trouvé opportun d'examiner deux types de ressources didactiques complémentaires : l'un traditionnel – les recueils d'exercices –, l'autre moderne – les ressources en ligne.

4. Ressources complémentaires dans l'enseignement des expressions idiomatiques

Les recueils consacrés aux expressions idiomatiques ne sont pas nombreux. Pour cette discussion, nous avons décidé d'en examiner deux, pour les raisons suivantes : le premier, conçu par un auteur roumain, est le seul d'une si grande richesse existant en Roumanie, le second, conçu par un auteur espagnol, propose une démarche pédagogique qui pourrait constituer, à notre avis, un véritable modèle pour tout enseignant de français intéressé par le travail sur les expressions idiomatiques. Si le premier recueil vise exclusivement un public roumain (les consignes, par exemple, sont formulées en roumain), le second ne prend pas en considération la langue maternelle des apprenants.

4. 1. Le recueil roumain

Le recueil roumain, paru en 1995, élaboré par Aristița Negreanu, professeur de français reconnu pour son intérêt pour les expressions idiomatiques, s'intitule : *Exerciții cu EXPRESII idiomatice* (« Exercices avec des EXPRESSIONS idiomatiques »).

Il s'agit d'un recueil qui ne compte pas uniquement pour l'espace roumain, mais qui est mentionné comme l'un des premiers « livres d'exercices entièrement consacré aux expressions figées françaises », à côté de l'ouvrage d'un auteur hongrois, paru en 1983, qui propose 150 exercices (González Rey, 2010 : 4). Également, González Rey rappelle l'activité de pionnier de l'auteur roumain dans ce domaine, commencée en 1972, avant la parution de ce recueil, par un ouvrage portant sur les expressions usuelles en français et poursuivie ultérieurement.

Le recueil qui nous intéresse est structuré en quatre grandes parties, portant sur la langue générale (la langue de spécialité est abordée dans les exercices réunis dans les annexes) :

- I. Éléments constitutifs
- II. La structure sémantique
- III. Étude contrastive sur les expressions idiomatiques
- IV. L'identification des expressions idiomatiques

Ces quatre parties contiennent 335 exercices, alors que les annexes en contiennent 79. Les consignes, formulées en roumain, sont d'une diversité remarquable, ainsi que les items.

Dans la partie qui concerne les éléments constitutifs, les exercices proposés sont du type :

- mettre en relation les collocations avec des verbes uniques,
- identifier les expressions figées et les constructions en combinatoire libre,
- décider si les expressions ont un sens compositionnel ou non compositionnel,
- proposer des contextes qui illustrent le sens de l'expression,
- vérifier si les expressions acceptent ou non des transformations (de nombreux exercices portent sur le déterminant du nom et sur la préposition),
- combiner les éléments donnés pour retrouver les expressions,
- trouver les équivalents en roumain/en français des expressions proposées,
- exprimer idiomatiquement les contenus proposés (qualités, défauts, l'idée d'entente, etc.),
- travailler sur des expressions liées à la comparaison (avec le connecteur *comme*, par exemple).

Nous avons regardé de plus près la partie qui propose l'étude contrastive sur les expressions idiomatiques, en essayant de découvrir la position de l'auteur quant à la place de la démarche contrastive dans l'enseignement/apprentissage des expressions idiomatiques.

Les exercices proposés dans cette partie sont principalement de deux types :

- faire correspondre des expressions en français et en roumain (à partir aussi bien du français que du roumain),
- trouver l'expression équivalente en français et en roumain (également, à partir aussi bien du français que du roumain).

Dans les exercices de ce dernier type, les expressions ne sont pas choisies de

manière arbitraire, mais il s'agit d'expressions regroupées autour d'un certain lexème :

- expressions françaises : *brûler, couper, poche, taper, tirer, trou, tourner, vider* ;
- expressions roumaines : *apă (eau), a arde (brûler), a aștepta (attendre), cap (tête), cuvânt (mot), lună (lune), picior (pied), pușcă (fusil), sus (là-haut), a fine (tenir), a trece (passer)*.

Les exercices examinés nous permettent d'affirmer que le but didactique du recueil est constamment poursuivi par son auteur, avec un intérêt à illustrer principalement les expressions françaises et moins celles roumaines. De plus, ce recueil se fait remarquer par une richesse particulière des types d'exercices et des expressions proposées. Malheureusement, il n'existe pas de mot de l'auteur et aucune précision n'est faite quant à ses hypothèses de travail, à la démarche choisie, au public visé. Sur la quatrième de couverture, dans la brève présentation de l'ouvrage faite probablement par la maison d'édition, on précise que ce livre est destiné « aux élèves, aux étudiants, aux traducteurs, en les aidant à améliorer leurs connaissances de français ». Nous sommes d'accord qu'un tel ouvrage peut intéresser toute catégorie de public et nous pensons qu'il est moins un instrument d'enseignement qu'un instrument d'auto-apprentissage, pouvant servir à la fixation des connaissances et à l'auto-évaluation. Évidemment, ce recueil a été élaboré à une époque où le *CECRL* n'existait peut-être qu'en germes, dans l'esprit de ses initiateurs, c'est pour cela, croyons-nous, qu'aucune précision n'est faite quant au niveau envisagé pour ses utilisateurs. Un tel recueil ne pourrait être pleinement profitable qu'à un apprenant visant le niveau C, plus exactement le niveau C2.

Sans vouloir minimiser la valeur de ce recueil unique en Roumanie et reconnu, comme nous l'avons constaté, au niveau international, nous en signalons quand même quelques inconvénients : les exercices sont orientés presque exclusivement vers les aspects formels, les dimensions communicative et culturelle étant négligées. Les expressions apparaissent sans contexte, le niveau de langue n'est que rarement précisé, ce qui fait que la valeur même de ces expressions, telle qu'elle se manifeste dans le discours, est pratiquement occultée. Il est vrai que les exercices d'identification des expressions dans des passages littéraires fournissent un contexte, mais ils ne sont pas nombreux et le français vivant reste complètement inexploré.

4.2. Le recueil espagnol

Le recueil espagnol est un ouvrage d'Isabel González Rey, paru en 2007, qui s'intitule *La didáctica del francés idiomático*.

Cet auteur a consacré un nombre impressionnant d'ouvrages et articles à la

question de la phraséologie et plus récemment à celle de la phraséodidactique, ses études étant incontournables dans le domaine qui nous intéresse.

L'ouvrage contient deux parties : une partie théorique et les exercices proprement dits. La partie théorique présente la question des expressions figées du point de vue de leur approche didactique, en signalant la quasi-absence de ces éléments dans l'enseignement et la nécessité de les y introduire dès le plus bas niveau.

La partie pratique est organisée en deux niveaux – débutant et avancé – et aborde trois types d'expressions figées : les expressions idiomatiques, les collocations et les parémies. Dans la classe des expressions idiomatiques, l'auteur distingue deux sous-classes : les énoncés idiomatiques (formules routinières et expressions familières) et les syntagmes idiomatiques (expressions imagées construites autour du lexique des animaux, du corps humain, des couleurs, etc.). Dans son ouvrage fondamental sur les expressions figées, l'auteur n'avait pas distingué ces deux sous-classes d'expressions.

Pour chaque niveau, chaque groupe comprend quatre leçons qui sont constituées d'une série de cinq exercices, avec les corrigés. Pour le niveau débutant, les exercices portent principalement sur les composants des expressions (exercices lacunaires). Pour le niveau avancé, les exercices concernent la structure syntaxique et l'aspect sémantique et le niveau discursif. Dès le début de la leçon, on peut retrouver les objectifs des exercices, avant même la formulation des consignes.

Nous nous arrêtons un peu plus longuement sur la dernière leçon, pour pouvoir mettre en évidence les progrès faits par ce recueil par rapport au recueil roumain.

Cette leçon a comme objectifs les expressions en chiffres, l'exagération et l'atténuation et le repérage discursif. Les exercices proposés amènent à réfléchir effectivement sur le rôle discursif des expressions idiomatiques, sur les effets qu'elles permettent d'obtenir dans des emplois concrets.

Les exercices consistent à :

- Analyser le fonctionnement du numéral dans plusieurs expressions (exercice 1, point a) et remplacer les quantités par d'autres termes qui rendent la même idée d'exagération et d'atténuation que les expressions données (exercice 1, point b).
- Trouver le sentiment correspondant aux expressions données, analyser les images et identifier celles qui sont hyperboliques (exercice 2, points a et b).
- Chercher des expressions qui contiennent des noms d'animaux pour exprimer le concept donné (utopie, bêtise, orgueil) (exercice 3, point a), dégager

des expressions hyperboliques données les expressions de base (exercice 3, point b).

– Comparer les expressions sur le rire et parler et observer les degrés d'intensité sémantique, les moyens stylistiques employés et les images créées. (exercice 4).

Nous reprenons entièrement l'exercice 5 :

- a) *Repérez dans le texte les expressions sur le rire.*
On rit de tout, jamais de rien. Sous cape ou à gorge déployée, gras ou jaune, l'éclat de rire est toujours comme une rupture, un comportement soudain, à peine contrôlable, jamais gratuit. Paradoxe : on rit aux larmes. Le fou rire renvoie au rire fou, et si l'on en vient à s'écrouler de rire, voire à se « pisser dessus », ce peut être au risque d'en mourir. Au sens propre. Cela s'est déjà vu au Kenya, où une mystérieuse « épidémie » de rire incoercible affecta un millier d'écolières et leurs familles. Plusieurs personnes durent être hospitalisées d'urgence. L'une d'entre elles en perdit la vie.
(Philippe Chambon, Le rire, Science et Avenir)
- b) *Analysez comment l'auteur a su mettre en scène le sens littéral de l'expression idiomatique (=figurée) : mourir de rire.*
- c) *Observez la désautomatisation survenue : rire pour un rien devient rire de tout ou encore le défigement du calque sous-jacent : parler de tout et de rien devient rire de tout, jamais de rien. Tirez-en des conclusions.*

Comme nous pouvons le constater, ce recueil, beaucoup plus récent, et ayant bénéficié de l'apport d'autres travaux, dont celui de l'auteur roumain également, repose effectivement sur les principes de la didactique actuelle et prend en considération les prescriptions du CECRL. Nous remarquons la diversité des exercices et des perspectives, depuis le niveau formel des expressions jusqu'à leur insertion et fonctionnement concret dans le discours. Encore, le niveau conceptuel est pris en considération, ainsi que le côté imagé des expressions et leur exploitation ludique dans le discours. Les séquences discursives utilisées pour le niveau avancé sont très bien choisies, après un travail de recherche sérieux et sûrement assez pénible. Ces séquences réalisent le lien avec la société française contemporaine et montrent comment les expressions idiomatiques peuvent servir à remplir des objectifs communicationnels concrets. D'ailleurs, l'auteur-même s'est proposé d'illustrer un discours contemporain au quotidien, en consultant des sources diverses : méthodes de FLE, ouvrages littéraires et dictionnaires, œuvres pédagogiques et authentiques qui offrent la garantie de l'emploi actuel des expressions. Il y a quand même un aspect qui nous surprend dans la conception des exercices : l'absence des séquences textuelles dans la partie débutant. Tout en admettant qu'une séquence plus longue puisse faire intervenir des difficultés supplémentaires, nous regrettons l'absence du contexte discursif attesté dans cette partie (des contextes fabriqués, tels les explications et

paraphrases formulées sous une forme accessible viennent combler d'une certaine manière ce manque).

L'inconvénient de cet ouvrage consiste, selon nous, dans le fait qu'il ignore complètement les apports de la démarche contrastive, qui pourrait s'avérer très utile dans la sélection des expressions et dans la conception des exercices. En effet, alors que le premier recueil vise effectivement un public roumain, le second pourrait être utilisé par des apprenants de toute nationalité, les aspects comparatifs et interculturels étant absents dans le recueil espagnol.

4.3. Les ressources en ligne

Étant donné les caractéristiques de la société actuelle, qu'une didactique moderne ne se permet pas d'ignorer, nous n'aurions pas pu laisser de côté les ressources en ligne, que de nombreuses enseignants nous ont avoué utiliser fréquemment et que les apprenants semblent préférer à celles traditionnelles.

Une simple recherche sur internet donne accès à une multitude de ressources faciles à utiliser ou pouvant servir à concevoir son propre matériel pour le travail en classe. Nous en avons examiné une dizaine¹, provenant de sites fréquemment visités par les enseignants. Les atouts de ces ressources sont, selon nous, les suivants :

- la facilité à trouver les expressions, en utilisant des critères de recherche ;
- le nombre élevé d'expressions ;
- la diversité des expressions, qui peuvent provenir de régions différentes (sur le site de TV5 il y a, à part les expressions françaises, des expressions africaines, suisses, québécoises, belges, et même, récemment, provençales et marseillaises) ;
- l'association de l'expression avec une image ;
- l'explication du sens ;
- l'existence de types d'exercices différents : associer l'expression et l'image, associer l'expression et la définition, recomposer l'expression, exercices de compréhension orale (sur le site de TV5) ;

¹ <http://www.bonjourdefrance.com/>

<http://www.cle.fr/>

<http://www.espacefrancais.com/>

<http://www.francaisfacile.com/index.php>

<http://www.lepointdufle.net/vocabulaire1.htm>

http://www.sedonnerlemot.tv/extras/trousse/guide_demonstration.pdf

http://didattica.uniroma2.it/assets/uploads/corsi/38965/exercice_expressions_idiomatiques.pdf

<http://www.expressio.fr/toutes.php>

- la prise en considération du niveau des apprenants (sur le site *Bonjour de France* à partir du niveau A2) ;
- la vérification des exercices (ils peuvent être utilisés en autonomie) ;
- la mise à jour permanente des pages, qui assure leur actualité.

Tout comme pour les ressources traditionnelles examinées, nous constatons une sélection plutôt aléatoire des expressions, ainsi que l'absence de pistes de réflexion qui pourraient conduire réellement à un apprentissage conscient et organisé des expressions idiomatiques. C'est à l'enseignant d'opérer cette sélection et de trouver des solutions pour conduire ses apprenants dans une démarche d'apprentissage raisonnable et maîtrisée.

5. Conclusions

Le but que nous nous sommes fixé au début de ce travail consistait à déterminer la place que la construction syntaxique occupe dans les démarches didactiques proposées par deux types de ressources didactiques : les recueils d'exercices et les ressources en ligne. Nous avons constaté que les propriétés formelles et fonctionnelles des constructions sont prises en considération dans ces démarches, mais à un moment que nous n'intégrons pas à l'étape de l'enseignement/apprentissage, mais plutôt à l'étape de la fixation/vérification des connaissances. Les exercices qui concernent, par exemple, le choix du lexème, ou celui du prédéterminant ou de la préposition supposent la connaissance préalable de l'expression. Par contre, l'examen des ressources sélectionnées ne nous a pas permis de déterminer la manière dont leurs auteurs/concepteurs envisagent effectivement l'introduction de ces éléments dans l'enseignement.

En effet, étant donné le fait que l'enseignant jouit d'une liberté totale dans le choix et le traitement de ces éléments, nous avons espéré pouvoir identifier par cette analyse les traces et la motivation de ces choix, ainsi que la place que la construction syntaxique aurait occupée dans cette démarche. Cette étape préparatoire du travail en classe nous semble essentielle, mais nous avons constaté, avec surprise, qu'elle n'est pas vraiment abordée dans les recherches consacrées aux expressions idiomatiques et qu'elle n'est pas décelable non plus dans les ouvrages ayant un contenu didactique.

Par contre, en revenant aux acceptions restreintes et large du terme d'idiomaticité, nous pensons que la construction syntaxique pourrait et devrait effectivement jouer un rôle de premier rang dans le travail du professeur précédant l'activité en classe.

L'acception restreinte du terme, qui correspond à une acception intralinguistique,

invite à une réflexion sur les éléments d'une seule langue (maternelle ou étrangère). En prenant en considération les particularités syntaxiques des expressions idiomatiques, l'enseignant pourrait parvenir à dégager des classes de constructions reposant sur des traits syntaxiques et fonctionnels communs, tels la présence du même lexème ou de la même structure (identique ou différente de celle de la langue commune) ou le sémantisme commun (de constructions différentes).

En partant de l'acception large du terme d'idiomaticité, qui tient d'une acception interlinguistique, l'enseignant pourrait procéder ensuite à une comparaison des classes d'expressions établies dans la première étape de son travail. Il pourrait comparer l'existence ou non du même lexème dans les expressions des deux langues, les écarts ou la possible parenté syntaxique des classes de constructions dans les deux langues. Finalement, la vision propre des expressions équivalentes dans les deux langues mériterait sûrement d'être prise en considération.

Envisagée de la sorte, la construction syntaxique pourrait fonctionner comme un élément organisateur du système, révélateur de différences et de similitudes facilement identifiables et exploitables et permettant en même temps une comparaison entre les deux langues, dont les didacticiens reconnaissent de plus en plus la pertinence et l'utilité.

Bibliographie

- Conseil de l'Europe, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Strasbourg, Unité des Politiques linguistiques, 2001.
- Espinat, M., « "C'est là que la chaussure appuie" : Aspects didactiques de la compréhension et traduction d'idiomes », *ELIS, Échanges de linguistique en Sorbonne*, 1/6, 2013, pp. 1-23. En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01065148/document> (consulté le 8 juin 2016).
- González Rey, I., *La phraséologie du français*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2002.
- *La didactique du français idiomatique*, Bruxelles, E.M.E., 2007.
- « La phraséodidactique en action : les expressions figées comme objet d'enseignement », *La culture de l'autre : l'enseignement des langues à l'Université. Actes*, Lyon, La Clé des Langues, 2010. En ligne : <http://cle.ens-lyon.fr/actes/la-phraséodidactique-en-action-les-expressions-figees-comme-objet-d-enseignement-92012.kjsp> (mis à jour le 1 avril 2010, consulté le 8 juin 2016).
- González Rey, I. (dir.), *Outils et méthodes d'apprentissage en phraséodidactique*, Bruxelles, E.M.E., 2014.

- Gross, G., *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Paris, OPHRYS, 1996.
- Legallois, D., « La grammaire d'une langue peut-elle être enseignée à partir de ses unités phraséologiques ? » in González Rey, I., (dir.), *Outils et méthodes...*, op. cit., pp. 39-58.
- Martins-Baltar, M., « Repères dans les recherches actuelles sur la locution » in Martins-Baltar, M. (éd.), *La locution entre langue et usages*, Paris, ENS Éditions – Fontenay-St Cloud, 1997, pp. 23-24.
- Negreanu, A., *Exerciții cu EXPRESII idiomatice*, București, Teora, 1995.
- Sulkowska, M., *De la phraséologie à la phraséodidactique. Études théoriques et pratiques*, Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, 2013.
- Șerbănică, F., « L'enseignement des expressions idiomatiques françaises dans l'enseignement secondaire en Roumanie. État des lieux », *Annales Universitatis Apulensis. Series Philologica*, 15/2, 2014, pp. 447-456.

Sites web :

- <http://www.bonjourdefrance.com/> (consulté le 8 juin 2016).
- <http://www.cle.fr/> (consulté le 8 juin 2016).
- <http://www.espacefrancais.com/> (consulté le 8 juin 2016).
- <http://www.francaisfacile.com/index.php> (consulté le 8 juin 2016).
- <http://www.lepointdufle.net/vocabulaire1.htm> (consulté le 8 juin 2016).
- <http://www.expressio.fr/toutes.php> (consulté le 8 juin 2016).